

Article

Profil de la population autochtone de 2006 pour Thunder Bay

par Marie-France Germain, Rosalinda Costa
et Karen Kelly-Scott

Avril 2009



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

| | |
|---|----------------|
| Service de renseignements | 1-800-263-1136 |
| Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| Télécopieur | 1-877-287-4369 |
| Renseignements concernant le Programme des services de dépôt | 1-800-635-7943 |
| Télécopieur pour le Programme des services de dépôt | 1-800-565-7757 |

Appels locaux ou internationaux :

| | |
|---------------------------|----------------|
| Service de renseignements | 1-613-951-8116 |
| Télécopieur | 1-613-951-0581 |

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 89-638-X n° 2009001 au catalogue est disponible gratuitement dans des médias substitués. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui sont observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Profil de la population autochtone de 2006 pour Thunder Bay

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2009

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

April 2009

N° 89-638-X n° 2009001 au catalogue

ISSN 1920-0080

ISBN 978-1-100-91210-3

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 89-638-X no. 2009001).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

| | |
|----------------|---|
| . | indisponible pour toute période de référence |
| .. | indisponible pour une période de référence précise |
| ... | n'ayant pas lieu de figurer |
| 0 | zéro absolu ou valeur arrondie à zéro |
| 0 ^s | valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie |
| p | provisoire |
| r | révisé |
| x | confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i> |
| E | à utiliser avec prudence |
| F | trop peu fiable pour être publié |

Nota

Deux pourcentages de la section « Taux de fréquentation scolaire des jeunes autochtones » ont été corrigés.



Thunder Bay

Profil de la population autochtone de 2006 pour Thunder Bay

Saviez-vous que ...

- La population autochtone vivant dans la région métropolitaine de recensement de Thunder Bay est jeune et en croissance. En 2006, 10 055 Autochtones vivaient à Thunder Bay, en hausse de 23 % par rapport à 2001.
- Presque la moitié des Autochtones (48 %) de Thunder Bay avaient moins de 25 ans, comparativement à 28 % dans la population non autochtone.
- Alors que les jeunes autochtones de 15 à 24 ans de Thunder Bay étaient moins susceptibles de fréquenter l'école que leurs homologues non autochtones (65 % vs 73 %), les Autochtones étaient plus enclins à retourner aux études plus tard dans la vie que les non-Autochtones.
- Un peu moins de la moitié des hommes autochtones (47 %) et 52 % des femmes autochtones âgés de 25 à 64 ans avaient terminé des études postsecondaires comparativement à six sur dix (61 %) de leurs homologues non autochtones.
- Le taux de chômage chez la population autochtone du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) à Thunder Bay était plus élevé que celui de la population non autochtone (13,0 % comparativement à 5,2 %).
- En 2006, alors que les hommes métis (66,9 %) et les femmes métisses (68,6 %) âgés de 25 à 54 ans à Thunder Bay étaient moins susceptibles d'avoir un emploi que les hommes non autochtones (83,4 %) et que les femmes non autochtones (78,9 %) dans le même groupe d'âge, leurs taux d'emploi étaient plus élevés que ceux des hommes des Premières Nations (63,1 %) et ceux des femmes des Premières Nations (52,4 %).
- Les Autochtones à Thunder Bay qui avaient travaillé à temps plein toute l'année en 2005, continuaient de gagner moins que leurs homologues non autochtones et l'écart entre les populations ne s'était pas rétréci. En 2000, les Autochtones qui avaient travaillé à temps plein toute l'année gagnaient 87 % de ce que gagnaient leurs homologues non autochtones. En 2005, ce pourcentage n'avait pas changé.
- La majorité des Premières Nations vivant hors réserve (52 %) et des Métis (58 %) âgés de 15 ans et plus en Ontario avaient déclaré être en excellente ou très bonne santé en 2006.
- Six adultes des Premières Nations vivant hors réserve et adultes métis sur dix en Ontario ont déclaré qu'ils avaient été diagnostiqués comme souffrant d'au moins un problème de santé à long terme. Les problèmes de santé à long terme les plus fréquents étaient : l'arthrite ou les rhumatismes, les problèmes respiratoires, l'hypertension artérielle, les maladies cardiovasculaires ou les troubles dus à un accident cérébrovasculaire.

Introduction

Le présent rapport examine les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population autochtone vivant dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Thunder Bay¹. Les données sont tirées du Recensement de 2006 et de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2006, qui fournissent un ensemble exhaustif de données sur les Autochtones.

Le rapport est centré sur la **population d'identité autochtone**, qui désigne les personnes qui ont déclaré s'identifier à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indiens de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuits, et/ou celles qui ont déclaré être des Indiens des traités ou des Indiens inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou encore celles qui ont déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première Nation.

Le terme « Premières Nations » est utilisé dans tout le rapport pour désigner les personnes qui se sont identifiées comme étant des Indiens de l'Amérique du Nord. Le terme « population autochtone » est utilisé dans le rapport pour désigner la population d'identité autochtone.

Contexte

Il y avait 1 172 790 Autochtones au Canada en 2006, ce qui représentait 3,8 % de l'ensemble de la population canadienne.

En 2006, 242 500 Autochtones vivaient en Ontario, ce qui représentait 2,0 % de la population de la province.

En 2006, on dénombrait 10 055 Autochtones dans la RMR de Thunder Bay, ceci représentant 8 % de la population totale de la ville. Aux fins de comparaison, Toronto avait la plus grande population autochtone de toutes les villes en Ontario (26 575) et Kenora était la ville de l'Ontario qui comptait la plus forte proportion d'Autochtones (16 %).

Entre 2001 et 2006, la population autochtone de Thunder Bay s'est accrue de 23 %, passant de 8 200 à 10 055 personnes. La population des Premières Nations a augmenté de 22 %, alors que celle des Métis a augmenté de 32 %.

Les Premières Nations – le groupe autochtone le plus important à Thunder Bay

En 2006, 7 420 personnes se sont dites des Premières Nations, ce qui représentait près des trois-quarts (74%) de la population autochtone de la ville. En outre, 2 370 personnes se sont identifiées comme des Métis, et 45 comme des Inuits. Les Métis représentaient près du quart (24%) de la population autochtone, contre moins d'un pourcent pour les Inuits. Environ 2% ont déclaré appartenir à plus d'un groupe autochtone ou ont déclaré une autre réponse autochtone².

Parmi ceux qui ont déclaré être des Premières Nations en 2006, près de neuf sur dix (87 %) ont déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit défini par la *Loi sur les Indiens* du Canada.

1. La région géographique couverte dans ce rapport est la région métropolitaine de recensement de Thunder Bay. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est une grande région urbaine. Les régions métropolitaines de recensement s sont formées d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain). Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. La Première nation de Fort William est comprise dans les limites de la RMR de Thunder Bay. Pour une carte voir : http://geodepot.statcan.ca/Diss2006/Maps/Maps_Cartes/CMACACT/ON/CMAT595-B.pdf

2. Comprend les personnes ayant déclaré appartenir à plus d'un groupe d'identité autochtone (Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit) et celles ayant déclaré être Indien des traités ou être Indien inscrit et/ou être membre d'une bande indienne ou Première Nation sans déclarer une identité autochtone.

Au sujet des sources de données

Le recensement donne un portrait statistique du Canada et de sa population. Le recensement le plus récent a eu lieu le 16 mai 2006.

L'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2006, a été menée entre octobre 2006 et mars 2007. L'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 fournit des données exhaustives sur les enfants inuits, les enfants métis et les enfants des Premières Nations vivant hors réserve âgés de 6 à 14 ans ainsi que sur les adultes de 15 ans et plus vivant dans les régions urbaines et rurales et dans les régions du Nord à l'échelle du Canada. L'Enquête auprès des peuples autochtones vise à produire des données sur les conditions sociales et économiques des peuples autochtones au Canada (excluant les réserves).

Il était possible de donner une réponse unique ou des réponses multiples aux questions sur l'identité autochtone figurant dans le recensement et l'EAPA. Les données du recensement sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits utilisées dans ce rapport représentent les réponses uniques seulement. Les chiffres de la population d'identité autochtone incluent les personnes qui ont déclaré s'identifier à au moins un groupe autochtone et/ou celles qui ont déclaré être des Indiens des traités ou des Indiens inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou celles qui ont déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première Nation. Les données de l'EAPA représentent une combinaison des populations ayant une seule ou plusieurs identités autochtones.

Des données ont été fournies pour la population totale d'identité autochtone et, dans certains cas, ces données ont été réparties selon le groupe autochtone, le sexe et le groupe d'âge. Dans le cas des groupes autochtones qui comptent 200 personnes ou moins de 15 ans et plus selon le chiffre du Recensement de la population, seul ce chiffre a été indiqué. Aucune autre donnée n'apparaît pour éviter les éventuels problèmes de qualité que posent les petits chiffres lorsque plusieurs variables sont croisées.

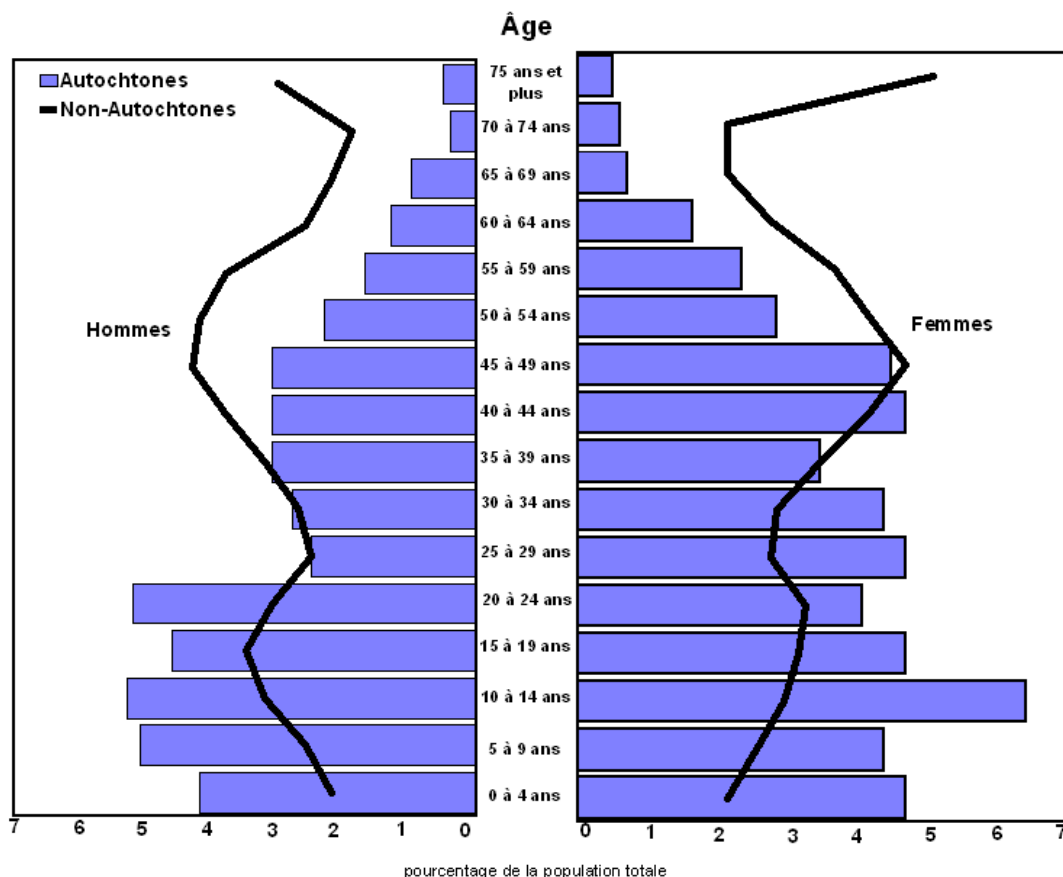
Une population jeune

La population autochtone qui vit à Thunder Bay est plus jeune que la population non autochtone. En 2006, l'âge médian³ de la population autochtone de Thunder Bay était de 26,3 ans, comparativement à 42,8 ans pour la population non autochtone.

En 2006, près de la moitié (48 %) des Autochtones avaient moins de 25 ans, comparativement à 28 % des non-Autochtones. En outre, seulement 4 % des Autochtones étaient âgés de 65 ans et plus, comparativement à 16 % de la population non autochtone. Trois Autochtones sur dix (30 %) à Thunder Bay avaient moins de 15 ans, comparativement à 15 % de leurs homologues non autochtones (graphique 1). Pour plus de détails sur la répartition selon l'âge, voir le tableau 1 à l'annexe.

3. L'âge médian est le point exact où une moitié de la population est plus âgée et l'autre moitié est plus jeune.

Graphique 1 Pyramide des âges pour les populations autochtone et non autochtone, Thunder Bay, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les enfants autochtones âgés de 14 ans ou moins représentaient 15 % des enfants de la ville. Près d'une personne des Premières Nations sur trois (32 %) était âgée de 14 ans ou moins, comparativement à 22 % des Métis.

Les enfants autochtones sont plus susceptibles que les enfants non autochtones de vivre avec un parent seul

En 2006, la moitié (50 %) des enfants autochtones âgés de 14 ans ou moins vivaient avec deux parents. Comparativement à leurs pairs non autochtones, les enfants autochtones étaient plus susceptibles de vivre avec une mère seule (39 % versus 16 %), un père seul (4 % versus 3 %), un grand-parent (sans les parents) (2,5 % versus 0,7 %) ou une autre personne apparentée (3,8 % versus 0,5 %), (voir le tableau 2 à l'annexe).

Les jeunes autochtones sont moins susceptibles de fréquenter l'école

Dans l'ensemble, les jeunes autochtones âgés de 15 à 24 ans qui habitaient à Thunder Bay en 2006 affichaient des taux de fréquentation scolaire plus faibles que leurs homologues non autochtones (65 % vs 73 %). Toutefois, les Autochtones sont plus enclins que les non-Autochtones à retourner aux études plus tard dans la vie (voir le tableau 3 à l'annexe). Environ un Autochtone sur dix (11 %) âgé de 35 ans ou plus fréquentait un établissement d'enseignement en 2006, comparativement à 5 % des non-Autochtones dans le même groupe d'âge (données non indiquées).

L'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 a révélé que parmi la population autochtone vivant hors réserve en Ontario, les hommes et les femmes avaient des raisons différentes de ne pas terminer leurs études secondaires. Pour les jeunes hommes autochtones âgés de 15 à 34 ans, la raison la plus souvent indiquée était « voulait travailler », « grossesse/soins des enfants » était la principale raison fournie par les femmes autochtones dans le même groupe d'âge.

La majorité des femmes autochtones a terminé des études postsecondaires

Plus de la moitié des femmes autochtones (52 %) âgées de 25 à 64 ans avaient terminé des études postsecondaires, comparativement à 47% des hommes autochtones et 61 % des hommes et des femmes non autochtones. Les études postsecondaires comprennent un certificat d'une école de métiers, un diplôme d'études collégiales, ou un certificat, diplôme ou grade universitaire. Les hommes autochtones et les hommes non autochtones étaient plus susceptibles que leurs homologues féminins d'avoir un diplôme d'une école de métiers. Cependant, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir complété des études postsecondaires avec un diplôme d'études collégiales, ou avec un certificat, diplôme ou grade universitaire, peu importe le groupe de population, (voir le tableau explicatif 1).

En 2006, trois hommes et femmes autochtones (31 % et 30 % respectivement) sur dix âgés de 25 à 64 ans n'avaient pas terminé leurs études secondaires, comparativement à 15 % des hommes non autochtones et 13 % des femmes non autochtones.

Tableau explicatif 1

Niveau de scolarité le plus élevé des personnes âgées de 25 à 64 ans, selon l'identité autochtone et non autochtone et selon le sexe, Thunder Bay, 2006

| Niveau de scolarité atteint | Population autochtone | | Population non autochtone | |
|---|-----------------------|--------|---------------------------|--------|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| | pourcentage | | | |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Sans diplôme d'études secondaires | 31,0 | 30,0 | 15,1 | 12,9 |
| Diplôme d'études secondaires | 22,1 | 17,6 | 24,3 | 26,5 |
| Total des diplômes d'études postsecondaires | 46,7 | 52,0 | 60,6 | 60,6 |
| Certificat d'une école de métiers | 14,9 | 7,3 | 18,2 | 6,4 |
| Diplôme d'études collégiales | 21,1 | 26,1 | 20,6 | 29,8 |
| Certificate ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat ¹ | 2,7 | 3,6 | 3,5 | 3,6 |
| Grade universitaire | 7,9 | 15,5 | 18,3 | 20,8 |

1. La qualité générale de la variable du Recensement de 2006 portant sur le « Plus haut certificat, diplôme ou grade » est acceptable. Toutefois, il importe aux utilisateurs de la catégorie « Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat » de savoir qu'une croissance inattendue de cette catégorie par rapport au Recensement de 2001 a été notée. Nous recommandons aux utilisateurs de cette catégorie d'interpréter avec prudence les résultats du Recensement de 2006 pour cette catégorie. Pour plus de renseignements, veuillez consulter <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/info/education-fra.cfm>.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

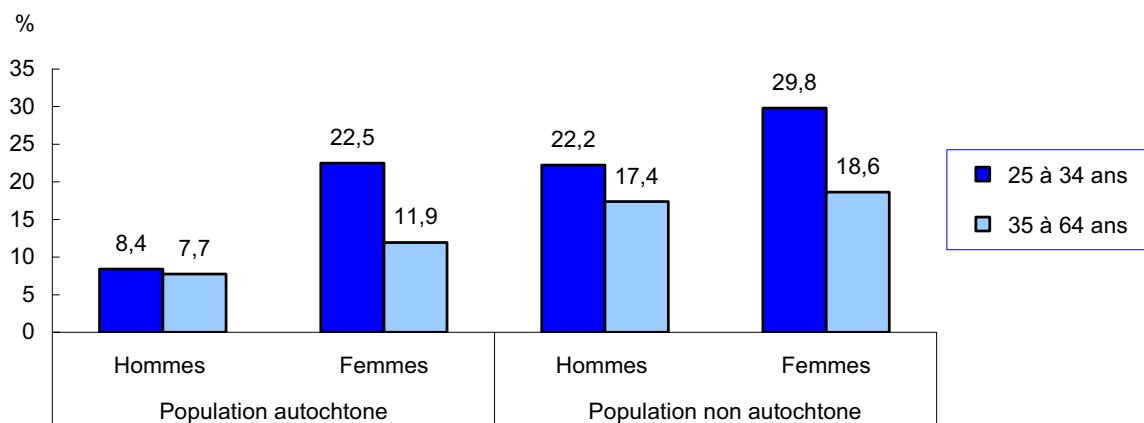
Les femmes autochtones de Thunder Bay étaient plus susceptibles que leurs homologues masculins d'avoir obtenu un grade universitaire

Les femmes autochtones à Thunder Bay étaient plus susceptibles que les hommes autochtones de détenir un grade universitaire, peu importe le groupe d'âge. Plus d'une femme autochtone sur cinq (22 %) âgée de 25 à 34 ans a déclaré détenir un grade universitaire dans le Recensement de 2006, comparativement à 8 % des hommes autochtones. (Sont inclus tous les certificats, diplômes ou grades au niveau du baccalauréat ou à un niveau supérieur.) En outre, 12 % des femmes autochtones âgées de 35 à 64 ans détenaient un grade universitaire, comparativement à 8 % des hommes autochtones dans ce groupe d'âge, (voir le graphique 2).

Peu importe leur groupe d'âge ou leur sexe, les Autochtones vivant à Thunder Bay en 2006 étaient moins susceptibles que leurs homologues non autochtones de détenir un grade universitaire.

Graphique 2

Pourcentage des Autochtones et des non-Autochtones de 25 à 34 ans et de 35 à 64 ans titulaires d'un grade universitaire, Thunder Bay, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

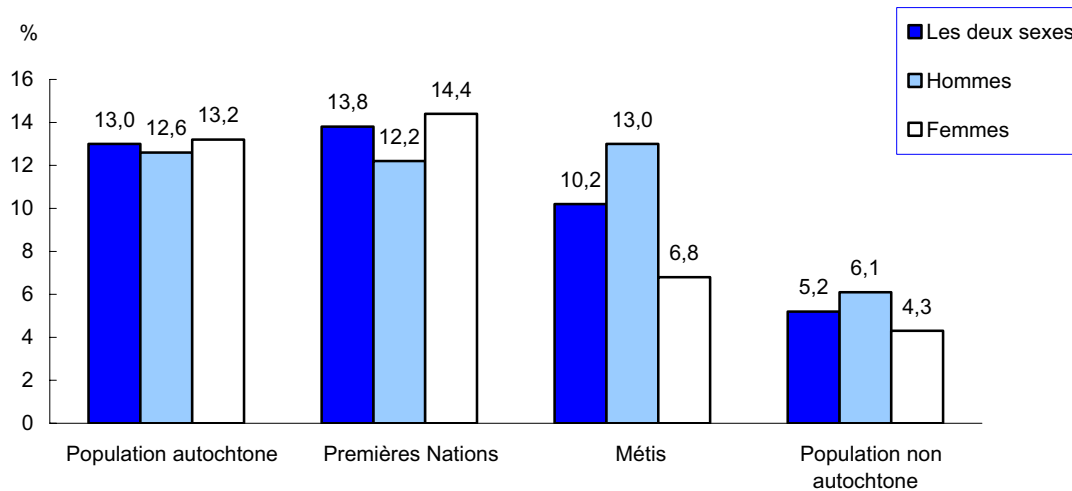
Taux de chômage plus élevés

En 2006, le taux de chômage⁴ pour la population autochtone dans le principal groupe d'âge actif (les 25 à 54 ans) à Thunder Bay était plus élevé que celui de la population non autochtone (13,0 % comparativement à 5,2 %). Alors que les taux de chômage des femmes des Premières Nations étaient plus élevés que ceux des hommes des Premières Nations, le contraire était vrai chez les Métis et chez les non-Autochtones.

4. Le taux de chômage donné correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population active dans ce groupe pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006).

Graphique 3

Taux de chômage des personnes âgées de 25 ans à 54 ans, selon le groupe d'identité autochtone et le sexe, Thunder Bay, 2006



Nota : Les populations des Premières Nations et des Métis comprennent les personnes ayant déclaré une identité unique seulement.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les taux de chômage étaient plus élevés pour les jeunes de Thunder Bay. En 2006, 20,9 % des jeunes des Premières Nations âgés de 15 à 24 ans étaient au chômage, tout comme 18,9 % des jeunes métis et 14,3 % des jeunes non autochtones (voir le tableau 4 à l'annexe).

Les Métis sont plus susceptibles d'avoir un emploi que les Premières Nations

Une autre mesure du succès sur le marché du travail est le taux d'emploi⁵. En 2006, alors que les hommes métis (66,9 %) et les femmes métisses (68,6 %) âgés de 25 à 54 ans à Thunder Bay étaient moins susceptibles d'avoir un emploi que les hommes non autochtones (83,4 %) et les femmes non autochtones (78,9 %) dans ce groupe d'âge, leurs taux d'emploi étaient plus élevés que ceux des hommes des Premières Nations (63,1 %) et des femmes des Premières Nations (52,4 %), (voir le tableau 5 à l'annexe).

Les Autochtones sont moins susceptibles de travailler à temps plein toute l'année

En 2005, un peu plus d'un Autochtone sur quatre (27 %) habitant à Thunder Bay travaillait à temps plein toute l'année⁶, comparativement à 35 % des non-Autochtones.

Les hommes métis et les hommes non autochtones étaient plus susceptibles que leurs homologues féminins d'avoir travaillé à temps plein toute l'année. Cependant le contraire était vrai pour les travailleurs des Premières Nations qui avaient travaillé à temps plein toute l'année. Parmi eux 23 % des hommes et 25 % des femmes avaient travaillé à temps plein toute l'année, (voir le tableau explicatif 2).

5. Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, situation de famille, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe.

6. L'expression « personnes ayant travaillé à temps plein toute l'année » désigne les personnes âgées de 15 ans et plus qui ont travaillé, à un emploi salarié ou à leur compte, de 49 à 52 semaines surtout à temps plein en 2005.

Tableau explicatif 2

Pourcentage des travailleurs ayant un emploi à temps plein toute l'année, selon l'identité autochtone et non autochtone et selon le sexe, Thunder Bay, 2005

| Groupes de population | Les deux sexes | | |
|-----------------------------------|----------------|--------|------|
| | Hommes | Femmes | |
| | pourcentage | | |
| Total de la population autochtone | 26,7 | 28,1 | 25,4 |
| Premières Nations ¹ | 24,0 | 23,3 | 24,5 |
| Métis ¹ | 32,3 | 37,6 | 26,4 |
| Population non autochtone | 34,8 | 40,5 | 29,5 |

1. Les populations des Premières Nations et des Métis comprennent les personnes ayant déclaré une identité unique seulement.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les professions dans « les ventes et les services » étaient les plus courantes

Lorsqu'on étudie le marché du travail d'une région donnée, il est bon d'examiner la composition des professions⁷. En 2006, la catégorie professionnelle⁸ la plus courante à la fois pour la population active expérimentée autochtone et non autochtone de Thunder Bay était la catégorie « ventes et services ». Toutefois, il existe un lien entre le sexe de la personne et l'emploi qu'elle occupe. Les hommes étaient beaucoup plus susceptibles que les femmes de travailler dans la catégorie « métiers, transports et machinerie et professions connexes ». Les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à occuper des emplois dans la catégorie « affaires, finance et administration ». Cette constatation vaut aussi bien pour les populations autochtones que les populations non autochtones de Thunder Bay.

En 2006, les hommes autochtones étaient un peu plus susceptibles que leurs homologues non autochtones d'occuper des emplois dans la catégorie « ventes et services » (27% versus 22 %). Les femmes autochtones étaient proportionnellement plus nombreuses que les femmes non autochtones à occuper des emplois dans la catégorie « sciences sociales, enseignement, administration publique et religion » (21 % versus 13 %), (voir le tableau 6 à l'annexe).

Les gains ont diminué pour les Autochtones et les non-Autochtones

En 2000, les gains médians⁹ des travailleurs autochtones de Thunder Bay ayant un revenu provenant d'un emploi à temps plein toute l'année (mesuré en dollars de 2005) ont diminué entre 2000 et 2005. En 2000, les gains médians des travailleurs autochtones étaient 39 238 \$ et en 2005 ce montant avait diminué à 38 886 \$. Aux fins de comparaison les gains équivalents pour leurs homologues non autochtones étaient de 44 912 \$ en 2000 et de 44 592 \$ en 2005.

En 2005, les Autochtones qui occupaient un emploi à temps plein toute l'année continuaient à gagner moins que leurs homologues non autochtones et l'écart ne s'était pas rétréci. En 2000, les Autochtones de Thunder Bay qui travaillaient à temps plein toute l'année gagnaient 87 % des gains que touchaient leurs homologues non autochtones. En 2005, ce pourcentage n'avait pas changé, (voir le tableau 7 à l'annexe).

7. Genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine de référence, défini d'après le type d'emploi occupé par la personne recensée et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si le recensé n'avait pas d'emploi au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le recensement (le 16 mai 2006), les données portent sur l'emploi qu'il avait occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier 2005. Les personnes qui avaient deux emplois ou plus devaient donner des renseignements sur l'emploi auquel elles avaient consacré le plus d'heures de travail.

8. Les catégories de professions peuvent renfermer une vaste gamme de compétences. Par exemple, la catégorie 'affaires, finance et administration' comprend aussi bien des professions requérant un grade universitaire que des emplois de nature cléricale requérant un diplôme secondaire ou l'équivalent.

9. Gains médians : les niveaux des gains et du revenu qui séparent la population en deux parties égales, c'est-à-dire que la moitié de la population reçoit moins que le montant donné, et l'autre moitié reçoit plus. Gains (Salarié ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi) : Personnes âgées de 15 ans et plus ayant reçu un revenu au cours de l'année civile 2005 sous forme de salaires et traitements, de revenu net dans une entreprise non agricole non constituée en société et/ou dans l'exercice d'une profession et de revenu net provenant d'un travail autonome agricole.

Le revenu total est plus faible chez les Autochtones

Le recensement recueille certaines mesures du revenu qui aident à comprendre la situation économique d'une population. Des données sur les gains ont été fournies pour la population qui a travaillé à temps plein pendant toute l'année 2005. Il est également utile d'examiner le revenu total¹⁰, car le revenu peut provenir d'autres sources que l'emploi. En 2005, un Autochtone sur cinq (19 %) qui touchait un revenu à Thunder Bay avait un revenu **total** de 40 000 \$ ou plus, comparativement à environ le tiers (34 %) de leurs homologues non autochtones. En 2005, les femmes autochtones affichaient le revenu médian le plus faible (16 301 \$), qu'il soit comparé à celui des hommes autochtones (17 196 \$) ou à celui des hommes (36 955 \$) et des femmes (21 906 \$) non autochtones, (voir le tableau 8 à l'annexe).

Pour comprendre ces données, il importe de tenir compte du fait qu'à Thunder Bay, 8 % des Autochtones âgés de 15 ans et plus et 4 % de leurs homologues non autochtones ont déclaré n'avoir aucun revenu en 2005 (données non indiquées).

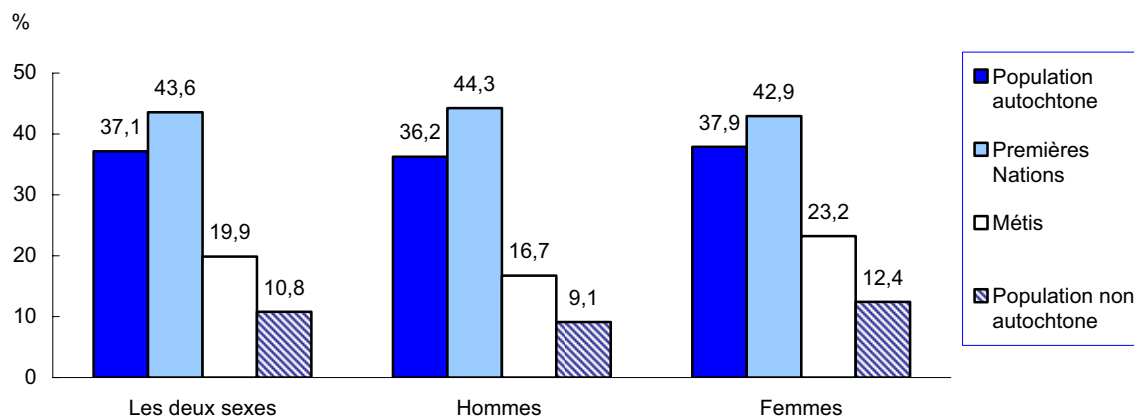
Presque quatre Autochtones sur dix à Thunder Bay vivaient sous le seuil de faible revenu

Statistique Canada utilise le concept du seuil de faible revenu (SFR)¹¹ qui est un seuil sous lequel une famille consacrerait vraisemblablement une part plus importante de son revenu aux nécessités (nourriture, logement et habillement), comparativement à la famille moyenne. En 2005, presque quatre Autochtones sur dix (37 %) à Thunder Bay avaient un revenu qui se situait sous le SFR, comparativement à 11 % des non-Autochtones. En outre, environ 44 % des enfants autochtones (14 ans ou moins) à Thunder Bay vivaient sous le SFR, comparativement à 13 % des enfants non autochtones (données non indiquées). Ces données sont fondées sur le seuil de faible revenu **avant impôt**.

10. Revenu total-Revenu total en espèces, reçu par les personnes âgées de 15 ans et plus durant l'année civile 2005, provenant des sources suivantes : salaires et traitements (total); revenu agricole net; revenu non agricole net de l'exploitation d'une entreprise non constituée en société et/ou de l'exercice d'une profession; prestations pour enfants; pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti; prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada; prestations d'assurance-emploi ; autre revenu provenant de sources publiques; dividendes, intérêts d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne, et autre revenu de placements; pensions de retraite et rentes, y compris les rentes de REER et de FERR;- autre revenu en espèces.

11. Le seuil de faible revenu est une mesure statistique du seuil de revenu en dessous duquel les Canadiens consacrent approximativement au moins un cinquième de plus de leur revenu que la moyenne des familles à l'alimentation, au logement et à l'habillement. Pour de plus amples renseignements et des informations sur la matrice des seuils de faible revenu après impôt de 2005, veuillez consulter le [Dictionnaire du Recensement de 2006](#), numéro 92-566-X au catalogue.

Graphique 4 Proportion des personnes vivant sous le seuil de faible revenu avant impôt, selon le groupe d'identité autochtone et le sexe, Thunder Bay, 2005



Nota : Les populations des Premières Nations et des Métis comprennent les personnes ayant déclaré une identité unique seulement.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Plus de la moitié des Autochtones à Thunder Bay ont déménagé au moins une fois entre 2001 et 2006

Le recensement dénombre les gens là où ils habitent un jour donné. Le 16 mai 2006 (la date du Recensement de 2006), on dénombrait 10 055 Autochtones dans la région métropolitaine de recensement de Thunder Bay. Ce chiffre ne comprend pas tous les Autochtones qui auraient pu habiter à Thunder Bay à un moment quelconque pendant l'année, mais seulement ceux qui y vivaient ce jour-là¹².

Lorsqu'on examine les chiffres de population du recensement, il importe de se rappeler que beaucoup de gens déménagent d'une collectivité à une autre – par exemple, quelqu'un pourrait déménager d'une réserve à une grande ville et revenir dans la réserve la même année. En 2006, plus de quatre Autochtones sur dix (44 %) à Thunder Bay résidaient à la même adresse que cinq ans auparavant, comparativement à 68 % des non-Autochtones. De 2001 à 2006, un tiers des Autochtones (34 %) avaient déménagé au moins une fois à l'intérieur de Thunder Bay, et le reste (22 %) avait déménagé d'une autre collectivité vers Thunder Bay. Une collectivité peut désigner une autre municipalité, une réserve, ou une région rurale, (voir le tableau 9 à l'annexe).

Lorsqu'on leur a demandé à l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 pourquoi ils avaient déménagé dans la ville, le village ou la communauté où ils vivaient, la plupart des Autochtones vivant hors réserve en Ontario ont indiqué des raisons familiales ou de travail.

12. Par exemple, les étudiants qui retournent vivre chez leurs parents durant l'année doivent être inscrits à l'adresse de leurs parents, même s'ils demeurent ailleurs pendant leurs études ou leur emploi d'été.

Un Autochtone sur sept habite dans un logement nécessitant des réparations majeures

À Thunder Bay, environ un Autochtone sur sept (14,6 %) habitait dans un logement nécessitant des réparations majeures¹³ en 2006, comparativement à 16,4 % en 2001. Par comparaison, la proportion de non-Autochtones vivant à Thunder Bay dans des logements nécessitant des réparations majeures était de 6,7 % en 2006 comparativement à 8,0 % en 2001.

La proportion d'Autochtones habitant dans des logements surpeuplés¹⁴ était de 3,3 % en 2006 comparativement à 5,2 % en 2001. Les taux comparables pour la population non autochtone étaient de 0,7 % en 2006 et de 0,8 % en 2001, (voir le tableau 10 à l'annexe).

La majorité des Autochtones déclarent être en bonne santé

La majorité des adultes Autochtones vivant hors réserve (la population âgée de 15 ans et plus) qui habitaient en **Ontario**¹⁵ se sont dit en excellente ou très bonne santé en 2006. Lorsqu'on leur a demandé dans le cadre de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 s'ils étaient en excellente, très bonne, bonne, passable ou mauvaise santé, 52 % des adultes des Premières Nations vivant hors réserve et 58 % des adultes métis ont affirmé qu'ils étaient en excellente ou très bonne santé. Un autre 26 % des adultes des Premières Nations et 25 % des adultes métis ont déclaré qu'ils étaient en bonne santé.

Six adultes sur dix souffrent d'au moins un problème de santé à long terme

Dans l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006, on demandait également au répondant s'il souffrait de problèmes de santé à long terme¹⁶ qui avaient été diagnostiqués par un professionnel de la santé. Six adultes des Premières Nations vivant hors réserve (60 %) et adultes métis (59 %) sur dix habitants en **Ontario** ont déclaré qu'ils avaient été diagnostiqués comme souffrant d'au moins un problème de santé à long terme. Chez les adultes des Premières Nations, les problèmes de santé chronique les plus souvent déclarés étaient : l'arthrite ou les rhumatismes (25 %), les problèmes respiratoires¹⁷ (22 %), l'hypertension artérielle, les maladies cardiovasculaires ou les troubles dus à un accident cérébrovasculaire (22 %). Chez les adultes métis, l'arthrite ou les rhumatismes étaient les problèmes les plus fréquents (24 %) suivis de l'hypertension artérielle, des maladies cardiovasculaires ou des troubles dus à un accident cérébrovasculaire (23 %) et des problèmes respiratoires (22 %).

13. Les logements nécessitant des réparations majeures sont ceux pour lesquels, de l'avis du répondant, il faut effectuer des réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

14. Un logement est surpeuplé lorsqu'il compte plus d'une personne par pièce. Les salles de bain, les corridors, les vestibules et les pièces servant exclusivement à des fins commerciales ne sont pas considérés comme des pièces.

15. Les données sont présentées pour l'Ontario parce qu'elles ne sont pas disponibles pour Thunder Bay.

16. Les problèmes de santé chroniques étaient ceux qui avaient duré ou devaient durer six mois pour lesquels ils avaient reçu un diagnostic d'un professionnel de la santé.

17. Les problèmes respiratoires incluent l'asthme, la bronchite chronique et l'emphysème.

Autres produits de Statistique Canada concernant les peuples autochtones

La liste suivante donne les liens à plusieurs produits concernant les peuples autochtones du Recensement de la population de 2006, de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2006 ainsi que de l'Enquête auprès des enfants autochtones (EAEA) de 2006 :

Recensement de la population de 2006

Peuples autochtones du Canada de 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006 : résultats

<http://www12.statcan.gc.ca/francais/census06/analysis/aboriginal/index.cfm>

Peuples autochtones - Faits saillants en tableaux, Recensement de 2006

<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/data/highlights/Aboriginal/index.cfm?Lang=F>

Recensement de 2006 : Tableaux thématiques – Peuples autochtones

<http://www12.statcan.gc.ca/francais/census06/data/topics/SubTopics.cfm?Temporal=2006&APATH=3&THEME=73&FREE=0&GRP=1>

Profil de la population autochtone, Recensement de 2006

<http://www12.statcan.ca/english/census06/data/profiles/aboriginal/Index.cfm?Lang=F>

Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 et Enquête auprès des enfants autochtones de 2006

Rapports analytiques

<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/89-635/SB-as-sa.cfm?lang=fra>

Profil des enfants, adolescents et adultes autochtones de 2006

<http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?lang=fra&catno=89-635-x>

Annexe

Tableau 1
Répartition selon l'âge et le sexe des populations d'identité autochtone et non autochtone, Thunder Bay, 2006

| Groupes d'âge | Population autochtone | | | Population non autochtone | | |
|------------------------------|-----------------------|-------------|-------------|---------------------------|-------------|-------------|
| | Les deux sexes | | Femmes | Les deux sexes | | Femmes |
| | Hommes | Hommes | | Femmes | | |
| pourcentage | | | | | | |
| Total – Groupes d'âge | 100,0 | 46,3 | 53,7 | 100,0 | 48,9 | 51,1 |
| 0 à 4 ans | 8,8 | 4,2 | 4,6 | 4,3 | 2,2 | 2,1 |
| 5 à 9 ans | 9,4 | 5,1 | 4,3 | 5,1 | 2,6 | 2,5 |
| 10 à 14 ans | 11,6 | 5,3 | 6,3 | 6,1 | 3,2 | 2,9 |
| moins de 15 ans | 29,8 | 14,6 | 15,1 | 15,5 | 8,0 | 7,5 |
| 15 à 19 ans | 9,2 | 4,6 | 4,6 | 6,6 | 3,5 | 3,1 |
| 20 à 24 ans | 9,2 | 5,2 | 4,0 | 6,3 | 3,1 | 3,2 |
| moins de 25 ans | 48,2 | 24,4 | 23,8 | 28,4 | 14,6 | 13,8 |
| 25 à 29 ans | 7,2 | 2,5 | 4,6 | 5,2 | 2,5 | 2,7 |
| 30 à 34 ans | 7,1 | 2,8 | 4,3 | 5,5 | 2,7 | 2,8 |
| 35 à 39 ans | 6,5 | 3,1 | 3,4 | 6,7 | 3,2 | 3,4 |
| 40 à 44 ans | 7,7 | 3,1 | 4,6 | 7,9 | 3,8 | 4,1 |
| 45 à 49 ans | 7,5 | 3,1 | 4,4 | 8,9 | 4,3 | 4,6 |
| 50 à 54 ans | 5,2 | 2,3 | 2,8 | 8,3 | 4,2 | 4,1 |
| 55 à 59 ans | 4,0 | 1,7 | 2,3 | 7,3 | 3,8 | 3,6 |
| 60 à 64 ans | 2,9 | 1,3 | 1,6 | 5,4 | 2,6 | 2,7 |
| 65 ans et plus | 3,8 | 1,9 | 1,8 | 16,4 | 7,2 | 9,2 |
| 65 à 69 ans | 1,8 | 1,0 | 0,7 | 4,4 | 2,2 | 2,1 |
| 70 à 74 ans | 1,0 | 0,3 | 0,6 | 4,0 | 1,9 | 2,1 |
| 75 ans et plus | 1,0 | 0,5 | 0,4 | 8,0 | 3,0 | 5,0 |

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 2
Situation familiale des enfants autochtones et non autochtones âgés de 14 ans ou moins, Thunder Bay, 2006

| Situation des enfants | Enfants autochtones | Enfants non autochtones |
|---|---------------------|-------------------------|
| | pourcentage | |
| Total – Enfants âgés de 14 ans et moins | 100,0 | 100,0 |
| Total – Vivant avec au moins un parent | 93,2 | 98,8 |
| Vivant avec deux parents ¹ | 50,1 | 79,9 |
| Vivant avec une mère seule | 39,1 | 15,9 |
| Vivant avec un père seul | 3,8 | 2,9 |
| Total vivant avec un de leurs grands-parents (sans leurs parents) | 2,5 | 0,7 |
| Total vivant avec une autre personne apparentée | 3,8 | 0,5 |
| Total vivant avec des personnes non apparentées | 0,5 | 0,0 |

1. « Vivant avec deux parents » comprend les enfants qui vivent avec des beaux-parents. Les données sur les beaux-parents ne sont pas disponibles séparément.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 3
Taux de fréquentation scolaire des Autochtones et des non-Autochtones, selon le sexe et le groupe d'âge, Thunder Bay, 2006

| Groupes d'âge | Population autochtone | | | Population non autochtone | | |
|------------------------|-----------------------|--------|--------|---------------------------|--------|--------|
| | Les deux sexes | | Femmes | Les deux sexes | | Femmes |
| | Hommes | Femmes | | Hommes | Femmes | |
| pourcentage | | | | | | |
| Total – 15 ans et plus | 27,8 | 26,7 | 28,8 | 16,9 | 16,6 | 17,2 |
| 15 à 24 ans | 64,8 | 59,5 | 70,7 | 72,6 | 69,7 | 75,6 |
| 25 à 34 ans | 25,3 | 18,7 | 29,2 | 17,4 | 17,4 | 17,4 |
| 35 à 44 ans | 19,5 | 19,0 | 20,5 | 8,9 | 7,4 | 10,4 |
| 45 ans et plus | 5,5 | 4,8 | 5,7 | 3,8 | 3,3 | 4,2 |

Nota : Une nouvelle version de la question portant sur la fréquentation scolaire a été utilisée pour le Recensement de 2006. Des études de certification des données ont montré des variations importantes par rapport aux données des recensements précédents ainsi qu'en comparaison avec l'Enquête sur la population active. Il semble que les données du Recensement de 2006 pourraient surestimer la fréquentation scolaire des personnes âgées de 45 ans et plus. Nous recommandons donc aux utilisateurs des données d'interpréter avec prudence les résultats du Recensement de 2006 pour la fréquentation scolaire. Pour plus de renseignements sur les changements apportés au questionnaire relatif au module sur la scolarité, voir <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/info/education-fra.cfm>.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 4
Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans, selon le sexe et le groupe de population, Thunder Bay, 2006

| Groupes de population | Les deux sexes | | Femmes |
|-----------------------------------|----------------|------|--------|
| | Hommes | | |
| | pourcentage | | |
| Total de la population autochtone | 20,4 | 20,7 | 18,4 |
| Premières Nations ¹ | 20,9 | 23,3 | 19,1 |
| Métis ¹ | 18,9 | 17,9 | 20,0 |
| Population non autochtone | 14,3 | 16,7 | 11,9 |

1. Les populations des Premières Nations et des Métis comprennent les personnes ayant déclaré une identité unique seulement.

Nota : Le taux de chômage donné correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population active dans ce groupe pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 5
Taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans, selon le sexe et le groupe de population, Thunder Bay, 2006

| Groupes de population | Les deux sexes | | Femmes |
|-----------------------------------|----------------|------|--------|
| | Hommes | | |
| | pourcentage | | |
| Total de la population autochtone | 60,0 | 64,6 | 56,6 |
| Premières Nations ¹ | 56,6 | 63,1 | 52,4 |
| Métis ¹ | 67,4 | 66,9 | 68,6 |
| Population non autochtone | 81,1 | 83,4 | 78,9 |

1. Les populations des Premières Nations et des Métis comprennent les personnes ayant déclaré une identité unique seulement.

Nota : Le taux d'emploi pour un groupe donné correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 6
Répartition professionnelle de la population active autochtone et non autochtone
expérimentée âgée de 15 ans ou plus, Thunder Bay, 2006

| Catégories professionnelles | Population autochtone | | | Population non autochtone | | |
|--|-----------------------|--------|--------|---------------------------|--------|--------|
| | Les deux sexes | Hommes | Femmes | Les deux sexes | Hommes | Femmes |
| | pourcentage | | | | | |
| Total des professions | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Gestion | 7,5 | 7,9 | 7,4 | 8,0 | 9,2 | 6,7 |
| Affaires, finance et administration | 14,9 | 9,5 | 20,1 | 16,9 | 8,0 | 26,3 |
| Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées | 4,7 | 6,4 | 3,0 | 5,2 | 8,5 | 1,8 |
| Secteur de la santé | 6,0 | 1,8 | 9,9 | 7,9 | 2,7 | 13,4 |
| Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion | 14,0 | 7,4 | 20,6 | 9,4 | 6,0 | 13,0 |
| Arts, culture, sports et loisirs | 1,5 | 1,5 | 1,5 | 2,3 | 1,7 | 3,0 |
| Ventes et services | 30,6 | 27,1 | 34,3 | 27,3 | 22,2 | 32,6 |
| Métiers, transport et machinerie | 14,3 | 25,3 | 3,3 | 16,7 | 30,8 | 1,7 |
| Professions propres au secteur primaire | 3,2 | 6,6 | 0,0 | 2,8 | 4,6 | 0,9 |
| Transformation, fabrication et services d'utilité publique | 3,3 | 6,4 | 0,0 | 3,5 | 6,1 | 0,6 |

Nota : Genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine de référence, défini d'après le type d'emploi occupé par la personne recensé et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si le recensé n'avait pas d'emploi au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le recensement (le 16 mai 2006), les données portent sur l'emploi qu'il avait occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2005. Les personnes qui avaient deux emplois ou plus devaient donner des renseignements sur l'emploi auquel elles avaient consacré le plus d'heures de travail.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 7
Gains médians, en dollars constants de 2005, des travailleurs ayant occupé un emploi à temps plein toute l'année, selon le groupe de population, Thunder Bay, 2000 et 2005

| Sexe | 2000 | | 2005 | |
|----------------|-----------------------|---------------------------|-----------------------|---------------------------|
| | Population autochtone | Population non autochtone | Population autochtone | Population non autochtone |
| | dollars | | | |
| Les deux sexes | 39 238 | 44 912 | 38 886 | 44 592 |
| Hommes | 47 156 | 51 092 | 47 328 | 51 740 |
| Femmes | 33 708 | 36 707 | 33 285 | 37 224 |

Nota : Gains médians : les niveaux des gains et du revenu qui séparent la population en deux parties égales, c'est-à-dire que la moitié de la population reçoit moins que le montant donné, et l'autre moitié reçoit plus. Gains (Salarié ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi) : Personnes âgées de 15 ans et plus ayant reçu un revenu au cours de l'année civile 2005 sous forme de salaires et traitements, de revenu net dans une entreprise non agricole non constituée en société et/ou dans l'exercice d'une profession et de revenu net provenant d'un travail autonome agricole. Les gains en 2000 et 2005 sont calculés en dollars constants de 2005.

Les travailleurs à temps plein toute l'année ont travaillé de 49 à 52 semaines au cours de l'année ayant précédé le recensement, principalement à temps plein (c'est-à-dire 30 heures ou plus par semaine). Comprend les personnes avec un revenu d'un travail autonome. Ne comprend pas les résidents dans les logements collectifs.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et 2006.

Tableau 8
Revenu médian et répartition du revenu total des Autochtones et des non-Autochtones âgés de 15 ans ou plus qui touchaient un revenu, Thunder Bay, 2005

| Revenu médian et répartition du revenu | Population autochtone | | | Population non autochtone | | |
|---|-----------------------|-----------|-----------|---------------------------|-----------|-----------|
| | Les deux sexes | Hommes | Femmes | Les deux sexes | Hommes | Femmes |
| | pourcentage | | | | | |
| Population de 15 ans et plus avec un revenu | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Moins de 20 000 \$ | 56,8 | 55,3 | 58,0 | 37,3 | 27,8 | 46,3 |
| 20 000 \$ à 39 999 \$ | 24,1 | 18,9 | 28,7 | 29,0 | 26,1 | 31,7 |
| 40 000 \$ et plus | 19,0 | 26,0 | 13,2 | 33,7 | 46,2 | 22,0 |
| Revenu médian \$ | 16 724 \$ | 17 196 \$ | 16 301 \$ | 28 631 \$ | 36 955 \$ | 21 906 \$ |

Nota : Revenu médian (des particuliers) - Valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranches de revenu d'un groupe donné de personnes ayant un revenu; la première partie regroupe les personnes ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les personnes ayant un revenu supérieur à la médiane. Dans ce tableau, le terme "revenu" représente le revenu en espèces reçu par les personnes âgées de 15 ans et plus durant l'année civile 2005.

Source : Statistique Canada, recensements de la population de 2006.

Tableau 9
Mobilité des Autochtones et des non-Autochtones âgés de 5 ans ou plus, selon le sexe, Thunder Bay, 2006

| Mobilité | Population autochtone | | | Population non autochtone | | |
|--|-----------------------|--------|--------|---------------------------|-------|--------|
| | Les deux sexes | | Femmes | Les deux sexes | | Femmes |
| | Hommes | Hommes | | Femmes | | |
| pourcentage | | | | | | |
| Population de 5 ans et plus | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Demeuraient à la même adresse (logement) que 5 ans auparavant | 43,9 | 45,1 | 43,0 | 68,2 | 68,4 | 68,1 |
| Demeuraient dans la même collectivité mais à une autre adresse différente (logement) | 34,1 | 31,9 | 36,0 | 22,4 | 22,5 | 22,2 |
| Demeuraient dans une autre collectivité | 22,0 | 23,0 | 21,1 | 9,4 | 9,1 | 9,7 |

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 10
Conditions de logement des Autochtones et des non-Autochtones, Thunder Bay, 2001 et 2006

| Conditions des logements | 2001 | | 2006 | |
|---|-----------------------|---------------------------|-----------------------|---------------------------|
| | Population autochtone | Population non autochtone | Population autochtone | Population non autochtone |
| | pourcentage | | | |
| Population vivant dans des logements surpeuplés | 5,2 | 0,8 | 3,3 | 0,7 |
| Population vivant dans des logements nécessitant des réparations majeures | 16,4 | 8,0 | 14,6 | 6,7 |

Nota : Un logement est surpeuplé lorsqu'il compte plus d'une personne par pièce. Les salles de bain, les corridors, les vestibules et les pièces servant exclusivement à des fins commerciales ne sont pas considérés comme des pièces.

Les logements nécessitant des réparations majeures sont ceux pour lesquels, de l'avis du répondant, il faut effectuer des réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et 2006.